

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic dûment convoquée et tenue le 19 avril 2017

**Sujet: Modifications aux descriptifs de cours pour l'année 2017-2018**

ATTENDU les prescriptions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et du *Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)*, concernant la détermination des cours et des activités d'apprentissage pour les programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC);

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de la Politique de gestion des programmes (PO-05), le Conseil d'administration adopte les activités d'apprentissage des programmes d'études et des cours complémentaires;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 3.02 du Règlement relatif à la Commission des études (R-17), la Commission a notamment pour fonction de recommander au Conseil l'établissement et la mise en œuvre des programmes d'études du Collège;

ATTENDU les demandes de modifications préparées par les Départements;

ATTENDU les recommandations favorables des équipes élargies concernées;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

IL EST RÉSOLU:

CA-384-04.8 *D'approuver les modifications aux descriptifs de cours suivants, pour l'année 2017-2018*

PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES ET TECHNIQUES (DEC)

**SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE :**

300.32 Sciences humaines : Profil Gestion des affaires  
300.33 Sciences humaines : Profil Psychologie et intervention sociale

**SECTEUR TECHNIQUE :**

181.A0 Soins préhospitaliers d'urgence  
221.B0 Technologie du génie civil  
230.A0 Technologie de la géomatique  
235.B0 Technologie du génie industriel  
410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion  
410.D0 Gestion de commerces

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



ANNE MILOT  
Secrétaire générale

Le 20 avril 2017  
AM/oq